

Les derniers instants des mourants

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses
: soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **31 (1923)**

Heft 10

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-682655>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

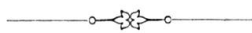
être écartées de la chambre des malades.

Il ne suffit pas cependant d'éloigner les mouches des objets souillés; nous pouvons les empêcher de pénétrer dans nos maisons en protégeant nos portes et nos fenêtres à l'aide de châssis mobiles tendus de toile métallique. Le lait doit toujours être contenu dans des récipients couverts, mis au garde-manger ou dans la glacière, si possible; la table doit être débarrassée de suite après chaque repas. Pour empêcher les mouches d'atteindre bébé, on

peut abriter son berceau sous un moustiquaire.

En dernier lieu, le conférencier exhibe la petite raquette tue-mouches, et conseille aux enfants l'emploi de cet instrument pour faire la chasse à nos terribles ennemis; il peut aussi leur donner quelques conseils pratiques pour les stimuler à en construire de semblables; et la conférence se termine sur le cri de bataille répété en chœur par les enfants: *Guerre aux Mouches!*

(Vers la Santé, n° 9, 1922.)



Les derniers instants des mourants

Une foule de personnes songent avec terreur aux derniers instants de leur existence terrestre; ils vivent dans la crainte des souffrances qui précéderont immédiatement leur mort. Nous ne faisons pas allusion ici à la peur de l'au delà, à la crainte de ce qui sera quand nous aurons rendu le dernier soupir, à la terreur de l'inconnu....., non, nous voudrions simplement prouver que rien ne nous autorise à prétendre que les derniers instants de l'agonie soient terribles à passer.

Le professeur Hufeland déclare que les douleurs qu'on prétend atroces au moment de la séparation du corps et de l'âme ne sont nullement prouvées. Il ne faut pas donner une fausse interprétation aux râles, aux convulsions, aux crampes musculaires qu'on observe chez nombre de mourants. Ces manifestations qui semblent traduire la crainte ou la douleur ne sont terribles que pour ceux qui assistent à l'agonie; le mourant lui-même n'en a point conscience. Hufeland écrivait cela au commencement du siècle dernier, mais les médecins modernes souscrivent en plein à ces déclarations; ils s'en rapportent aux

dières de ceux qui, voués à une mort certaine, en ont échappé au suprême moment. Les rescapés, qu'ils aient subi une asphyxie presque totale, soit par submersion soit par des gaz toxiques, ne varient pas dans leurs appréciations: tous disent que pendant les instants qui ont précédé leur perte de connaissance, ils ne ressentaient aucune douleur physique.

Les uns parlent d'un bruit de cascade dans les oreilles, les autres d'une lourdeur extraordinaire dans les pieds, d'autres encore décrivent un poids sur le cerveau, aucun ne mentionne une douleur ni un malaise physique grave.

Un jeune garçon fit une chute du haut d'une paroi de rochers. Comme on le questionnait plus tard sur ses sensations pendant la chute, il répondit: «Je ne sentais absolument rien, pas plus pendant la chute qu'au moment où je suis arrivé sur le sol.» Un touriste tombé dans un précipice décrivit les instants où il avait été dans le vide par ces mots: «J'avais la sensation délicieuse de flotter doucement. Ce n'est qu'au moment où mon corps a heurté les rochers que j'ai perdu connais-

sance, mais sans ressentir une douleur quelconque. Ma dernière pensée fut que je ne m'étais jamais représenté que la mort pût être si douce.»

Pendant la grande guerre, il a pu être constaté que bien souvent des hommes mortellement blessés n'avaient pas senti autre chose qu'une légère pression.

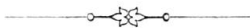
Enfin tant d'hommes célèbres ont manifesté par leurs dernières paroles que leur fin arrivait sans souffrances!

«Si j'avais la force de tenir une plume, déclarait quelques instants avant sa mort le médecin anglais Will. Hunter, je la saisirais pour faire savoir aux hommes combien il est facile et agréable de mourir!» Le compositeur Auber, dont l'agonie dura deux jours entiers et qui devait être maintenu par quatre personnes pendant ses accès de fièvre, parlait continuellement de ses compositions sans jamais donner aucun

signe de douleur. «Plus fort, plus fort! Halte! Attendez un instant. Arrêtez donc la pendule!» furent les dernières paroles qu'on lui entendit prononcer.

Schiller s'occupait dans la phantaisie fébrile de ses derniers moments exclusivement de ses livres; Goethe rendit le dernier soupir tranquillement assis dans son fauteuil. «Dommage, c'est trop tard!» murmura Beethoven, alors que — mourant — on lui apportait deux bouteilles de vieux vin. «Et maintenant, je veux dormir» furent les derniers mots de Lord Byron et d'Alfred de Musset.

Les Anciens savent mieux que nous que la mort n'avait point de terreurs, aussi l'appelaient-ils la sœur du sommeil. C'est cette même idée qui guidait sans doute Diogène mourant, interrogé sur son état, qui répondit: «L'un des frères va embrasser l'autre.»



Les devoirs de la garde-malade

Code publié, il y a une quinzaine d'années, par la première école système Florence Nightingale aux États-Unis

ART. I.

Les devoirs de la nurse envers le médecin.

Section 1. — Une nurse doit exécuter avec exactitude les ordres donnés par le médecin qui soigne son malade.

Section 2. — Elle ne doit jamais discuter ou critiquer le médecin avec le malade ou les amis du malade. Elle ne devrait jamais manifester sa préférence pour les soins d'autres médecins.

Section 3. — Une nurse doit toujours avoir, pour le médecin, les égards et le respect qu'exige sa position plus élevée au point de vue professionnel.

ART. II.

Les devoirs des nurses envers le malade.

Section 1. — A moins de raisons absolu-

ment péremptoires, une nurse ne doit jamais refuser de se rendre à l'appel d'un malade. Elle ne devrait jamais permettre à ses préférences personnelles ou son propre plaisir de se placer entre elle et ce devoir. C'est pour elle autant que pour le médecin une obligation stricte de se rendre à tout appel.

Section 2. — Elle doit être profondément consciente des graves responsabilités de ses fonctions et, en aucun cas, elle ne devrait se rendre coupable de légèreté ou de négligence dans l'accomplissement de toutes ses obligations, qu'elle doit s'efforcer de remplir avec le maximum de capacité, d'attention et d'exactitude.

Section 3. — Tout malade confié aux soins d'une nurse doit être l'objet de ses